

Prilly, le 28 avril 2025

Des finances communales à nouveau positives, malgré un contexte exigeant

Pour la 19^e fois en 20 ans, la Municipalité présente aux comptes 2024, un résultat positif avec un excédent de CHF 297'550.-. Une performance remarquable face à un budget initialement déficitaire. Une marge d'autofinancement confortable et des investissements maîtrisés laissent entrevoir des perspectives solides pour l'avenir.

Un résultat 2024 au-delà des projections

La Municipalité se réjouit d'annoncer un excédent de revenus de CHF 297'550.- pour l'exercice 2024, dans un contexte marqué par un fort développement du territoire prilléran. Ce résultat contraste fortement avec le budget prévisionnel, qui annonçait un déficit de CHF 6.304 millions. Cela démontre la rigueur de la gestion communale et l'engagement quotidien de l'ensemble du personnel à dépenser de manière efficiente et responsable.

Des finances saines et un avenir serein

La marge d'autofinancement atteint CHF 6.386 millions, ce qui a permis de couvrir entièrement les investissements nets de l'année (CHF 5.387 millions), sans devoir recourir à l'endettement. À noter également une stabilisation de la dette, voire même une diminution de 2 millions. Ce résultat conforte la solidité financière de la Commune et sa capacité à investir dans l'avenir tout en préservant l'équilibre budgétaire.

Des défis identifiés, une vision affirmée

La Municipalité garde une vision claire et reste lucide quant aux défis à venir, notamment l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation et les conséquences d'une conjoncture mondiale dégradée. Elle est néanmoins déterminée à maintenir des services de qualité pour ses concitoyen-nes, à accompagner la croissance de la population et à favoriser l'implantation d'entreprises sur son territoire.

Des moyens concrets pour construire le futur

Ces résultats positifs démontrent que la Ville de Prilly dispose des ressources nécessaires pour poursuivre ses projets stratégiques, comme le développement du quartier de Malley, la rénovation des écoles, l'adaptation des infrastructures et la mise en œuvre de nouveaux plans urbanistiques. Ces moyens seront utilisés avec discernement, responsabilité et anticipation des besoins futurs.

Informations complémentaires :

Monsieur Maurizio Mattia – Municipal des finances
021 622 73 99
maurizio.mattia@prilly.ch

Monsieur Alain Gillieron – Syndic
021 622 72 19
alain.gillieron@prilly.ch